

ENSEMBLE : PREPARONS LE SYNODE.

Les numéros de St Luc Infos de Juin et de septembre seront consacrés aux Compte-rendus des six groupes Du Synode formés sur notre paroisse .

Malgré les tumultes de ces derniers mois, le surcroît de réunions, notre communauté a su prendre le temps de répondre à la démarche synodale, montrant bien, même si elle n'a pas de territoire géographique, son attachement à l'Eglise de Marseille et ses préoccupations, son désir d'avancer sur la route du Christ avec les autres paroisses, et au même titre qu'elles .

Concrètement, nous nous sommes retrouvés en petits groupes d'une dizaine durant quatre ou cinq réunions à Saint Luc ou chez les uns et les autres. Ce fut un temps privilégié d'échanges d'une meilleure connaissance de chacun, un moment d'expression de nos désirs, une confrontation de nos expériences si diverses (sur la paroisse, notre quartier ou dans d'autres groupes). Ce que je retiendrais le plus, c'est le climat d'amitié dans lequel s'est déroulé nos rencontres, et ce réel souci de construire ensemble l'église dans l'acceptation de nos différences, particulièrement dans ce moment difficile que traverse notre communauté.

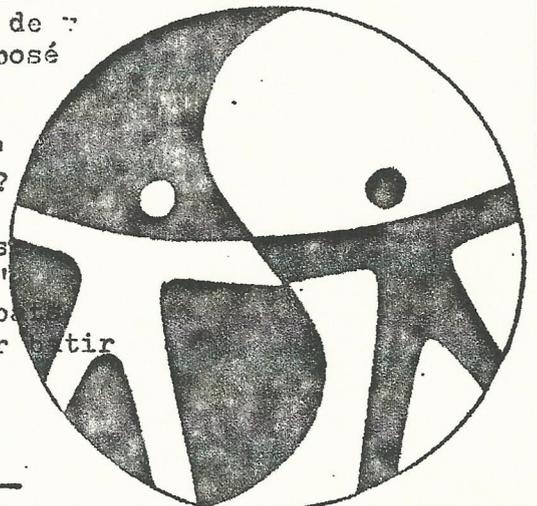
Les thèmes évoqués sont très divers :

- Participation des laïcs à la vie de l'Eglise.
- Situations de précarité.
- Nouvelles façons de penser et de vivre les nouvelles valeurs.
- Evolution de la paroisse, nouvelles communautés

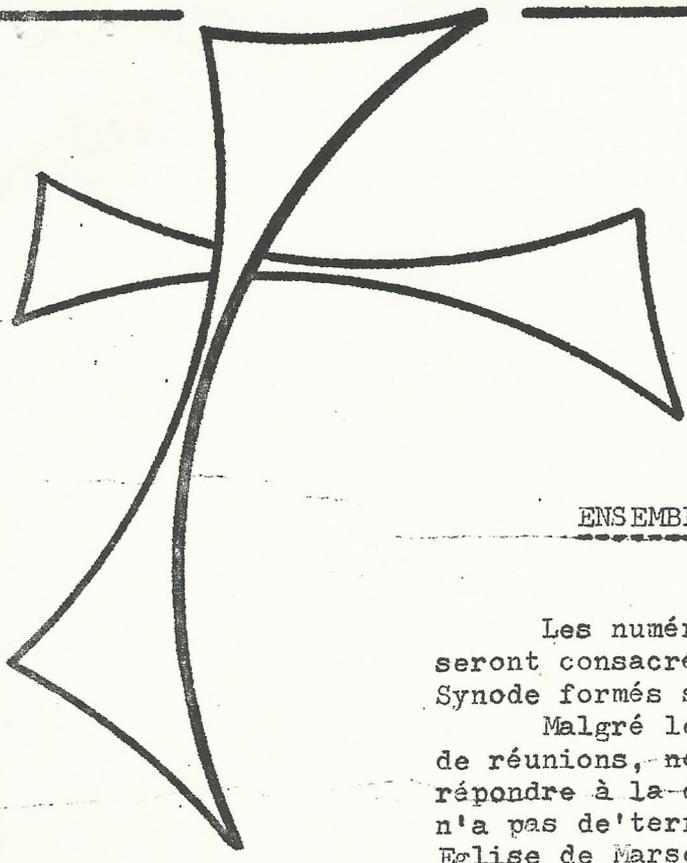
Dans chaque équipe, après lecture des divers compte-rendus, nous avons essayé chacun à notre manière, d'apporter des éléments de réponse à cette question, qui a été posée de manière percutante par l'équipe des Jeunes adultes :

"Sommes-nous heureux d'appartenir à l'Eglise catholique apostolique, romaine? Peut-être pouvons nous faire de leur réponse la conclusion de nos rencontres. "Pas autant que nous le souhaiterions." Que l'Esprit continue à éclairer nos débats durant tout le temps de ce synode, pour bâtir l'Eglise de demain .

Françoise



I
N
F
O
S



EQUIPE DITE : " JEUNES ADULTES "

en lien avec la communauté paroissiale de St Luc

1) Une question a orienté toute la réflexion de notre équipe:
"Sommes nous heureux d'appartenir à l'Eglise catholique, apostolique
et romaine ?"

2) l'analyse de la situation nous conduit à répondre: "Pas autant
que nous le souhaiterions".

° D'abord, à cause du langage que l'Eglise tient (ou ne tient pas)
et qui nous engage, que nous le voulions ou non :

= "Langue de bois" très fréquente dans les mandements et documents
officiels, mais aussi, souvent, légèreté de l'information alliée à une
grande suffisance dogmatique (dans le domaine de la bio-éthique, par
exemple) : impossible de reprendre tel quel ce langage auprès des collègues
de travail ou de voisins qui ne sont pas chrétiens, si l'on veut simplement
être entendu !

= Rappel trop fréquent de principes moraux présentés non comme un
idéal (ce que nous ne contesterions pas), mais bien comme une loi : c'est
d'autant plus insupportable que la pratique conduit - et c'est heureux -
à bien des accommodements (tolérance de la "pilule", accueil à l'eucharistie
des divorcés dans certaines communautés, par exemple). Cette situation
pèse son poids d'hypocrisie.

= A contrario, si l'Eglise romaine et l'épiscopat français sont
aussi loquaces, voire bavards, l'Eglise locale - faute d'une information
suffisante peut-être - paraît bien silencieuse, absente même. Et ce au
moment où la société civile, dans notre pays, vit les premiers effets d'
une décentralisation dont l'Eglise n'a sûrement pas mesuré les conséquences.

° Ensuite à cause de la crise d'identité actuelle des différentes
composantes du peuple chrétien :

= Prêtres qui consultent avec anxiété la pyramide des âges sur l'
Ordo; Diaques qui apparaissent surtout comme des "sous curés" mariés ;
Laïcs auxquels on demande beaucoup, mais en recourent quasi systématiquement
au bénévolat et sans leur donner le plus souvent une reconnaissance offi-
cielle - ce qui peut mettre à bas des pans entiers d'Eglise au moindre
changement de pasteur : une réflexion de fond sur les ministères et les
services dans l'Eglise est urgente .

= Paroisses qui s'essouffent à vouloir remplir toutes les cases
d'un organigramme uniforme et comme obligé ; qui gémissent sur la désert-
tion des jeunes (ou des moins de cinquante ans !) .. et leur éventuelle
attraction ailleurs ; qui lorgnent enfin avec envie sur les communautés
charismatiques et leur dynamisme : la diversité est difficilement vécue
dans l'Eglise

° Enfin, à cause du poids excessif de la hiérarchie , dans bien
des domaines ... et jusque dans des consultations apparemment aussi
ouvertes que les consultations synodales que nous prendrons pour seul
exemple .

= Hiérarchie romaine: quoi qu'en dise le n° 2 de "Contacts", il
est bien des "questions interdites" au Synode comme relevant de la seule
compétence de Rome : nous en avons implicitement indiqué quelques unes
dans les points précédents. S'in terdire , dans une assemb lée synodale,
de voter sur ces questions (alors même que le Synode ne peut émettre que des
suggestions) en dit long sur les limites apportées à l'expression de l'
opinion publique dans l'Eglise .

= Hiérarchie locale : dans la masse des suggestions collectées dans la phase préparatoire du Synode, c'est le secrétariat général qui fera le tri pour fixer l'ordre du jour de l'assemblée (cf. cette fois le n°1 de "Contacts") : pratique que l'on taxerait en d'autres lieux de "centralisme démocratique".

3) Quelques propositions, cependant (sans grande illusion, faut-il ajouter, après ce qui vient d'être dit).

= Pour faciliter la liberté d'expression de l'assemblée synodale:

- Donner à l'assemblée la maîtrise de son ordre du jour et lui laisser la liberté, le cas échéant, de demander au secrétariat général de "revoir sa copie" (cela s'est bien fait au concile de Vatican II)
- permettre à l'assemblée de se prononcer par un vote sur toute question qui lui paraîtra importante... ce qui n'engage guère (puisque de toute manière son rôle est purement consultatif) mais permettrait de mieux connaître que par des sondages d'opinion l'importance de certaines questions aux yeux du peuple chrétien.

= Pour mieux connaître et faire connaître l'identité et la diversité de l'Eglise de Marseille:

- suggérer aux secteurs, paroisses, groupes, communautés, etc. d'explicitier en lien avec l'autorité diocésaine, leur "projet pastoral" et susciter les projets les plus divers (comme pour les "projets pédagogiques" dans les écoles;
- Faire largement connaître ces projets, par le biais, par exemple, du Bulletin diocésain, qui devrait être plus un forum qu'un "journal officiel" cela laisserait à chacun la possibilité de mesurer la variété de notre Eglise et de rejoindre, s'il le désire, les groupes les plus proches de sa propre sensibilité; cela permettrait peut-être aussi d'éviter des nominations de prêtres à contre emploi;
- Susciter périodiquement de grands rassemblements qui favorisent la dynamique de la diversité, tout en manifestant l'unité de l'Eglise.

= Pour faire entendre la voix spécifique de l'Eglise qui est à Marseille:

- Ne pas chercher dans le temps forcément limité du synode, à résoudre au fond toutes les questions ; se contenter au contraire de fixer de grandes orientations et favoriser la mise en place, pour les différents thèmes abordés dans la plaquette d'orientation du synode, de groupes de réflexion post-synodaux, à structure mixte (clercs et laïcs) et regroupant des gens compétents (la crédibilité est à ce prix). La mission des groupes serait :
 - D'informer l'évêque des réalités vécues dans leur domaine de compétence;
 - De l'aider à actualiser pour l'Eglise de Marseille les grandes orientations (ou les documents de référence) de l'Eglise universelle ou nationale;
 - de permettre à l'Eglise d'être effectivement présente au sein de la société civile.
- Plus immédiatement, profiter de l'intérêt que le Synode pourra susciter dans l'opinion pour que l'assemblée synodale s'adresse aux Marseillais dans un langage susceptible de les toucher, qui soit moins rappel de principes moraux et doctrinaux que message d'amour et de compréhension. Dans une de ses encycliques Jean XXIII avait repris la vieille image de l'Eglise "Mère et éducatrice"; avant éducatrice, il avait placé mère: il serait bon de l'imiter, même si sa figure est un peu passée de mode.

+++++

THEME 3.1 Participation des laïcs à la vie et mission de l'Eglise.

I ° LE CADRE DE NOTRE RÉFLEXION s'organise autour de trois rôles :

A - L'expérience personnelle et communautaire a montré que :

- Lorsque la co-responsabilité n'a pas existé cela a provoqué des départs au sein de la communauté, ou un désengagement pratique plus ou moins durable et non sans souffrance. Au contraire, lorsqu'elle existe, elle a donné lieu à un réel épanouissement religieux et humain des laïcs et des prêtres, ce qui a dynamisé le témoignage individuel et communautaire .

- Les laïcs ne se sentent pas toujours "capables" ou suffisamment sollicités par le pasteur, ou plus grave, se heurtent à un refus de ~~co-responsabilité~~.

- Un constat est fait: la foi ne peut s'épanouir que si on lui donne les moyens pratiques, spirituels, canoniques, dont elle a besoin;

B - L'observation de la situation actuelle, complexe et polyphonique, a révélé :

- la distance entre les discours officiels sur la co-responsabilité et sa pratique ecclésiale . Les Laïcs sont tenus à l'écart des vraies décisions.

- Les blocages juridico-théologiques du laïcat en contradiction :

- 1) avec les besoins et aspirations du Peuple de Dieu et du monde .
- 2) avec un "retour aux sources" certain, à des notions originelles dont a témoigné Vatican II et l'exhortation récente Christi fideles laici .

- Le malaise des prêtres et des laïcs et leurs difficultés morales, malaise d'identité; le prêtre se pense de moins en moins comme l'homme du culte exclusivement ; le laïc se pense non seulement comme le fidèle dévoué et bénévole uniquement, mais aussi comme responsable du Corps du Christ . Malaise des "ouvriers" peu nombreux et fatigués, voire usés (prêtres et laïcs) d'un côté, un monde et une Eglise à évangéliser de l'autre .

- La réduction et le vieillissement démographique du pastorat et ses conséquences humaines et missionnaires .

- La mentalité cléricale aussi bien des prêtres que des laïcs . On s'est efforcé de comprendre cette situation .

/ L'inadéquation et/ou l'insuffisante formation des prêtres non seulement par rapport à l'évolution du monde actuel, mais aussi par rapport à la réalisation effective de la co-responsabilité, avec à la base une image que l'Eglise a d'elle-même et de la société .

/ Le poids de l'histoire: l'image que le prêtre a de lui, de son pouvoir, de son sacerdoce, n'a pas été dans le sens de la co-responsabilité mais surtout, a fortifié la dimension de "domaines réservés" (annonce de la parole, enseignement, pouvoir sacramentel, etc...)

/ L'anesthésie séculaire du laïcat, son "manque de formation", prétexte pour lui au désengagement, pour le clergé au maintien de la tutelle.

C - Les questions qui se posent sont nombreuses. Nous ne serons pas exhaustifs :

- La formation des laïcs, son accentuation fait l'unanimité : mais formation pour quoi faire si à un moment ou un autre de la participation on se voit opposer le droit canon, les usages et la tradition. Le pastorat est-il prêt à accepter dans ses conséquences ultimes et concrètes, la logique même de la formation qui ne saurait aboutir uniquement à une théologie du dévouement et du bénévolat ou de la sécularité du laïc ? Prêtres, mais aussi laïcs sont-ils prêts à "jouer le jeu" d'une vraie co-responsabilité ?

- Jusqu'où et par où doit passer la reconnaissance des laïcs dans l'Eglise: ecclésiologie, ministères, prise en charge financière ...
- De quels types de ministères et de ministres l'Eglise a-t-elle besoin aujourd'hui? Hormis le ministère sacramental, il n'y a plus ou de moins en moins de ministères propres aux prêtres et d'autres propres aux laïcs. Le ministère sacramental lui-même, notamment l'Eucharistie, est un "verrou" qui demain pourrait ne plus l'être.

oooooooooooo

II ° LES PROPOSITIONS

La problématique qui les sous-tend toutes suppose trois propositions:

- Que l'Eglise, peuple de Dieu, accepte à la fois des ruptures avec des modes de compréhension et de réalisation du passé et une continuité avec les données évangéliques qui doivent être génératrices de formes nouvelles de service et de communion, répondant aux besoins du Corps du Christ, à sa croissance et à son renforcement. Dans cette perspective, notre communauté paroissiale a voulu retrouver l'inspiration et la fraîcheur de l'Eglise naissante, en procédant par une conférence à l'étude de la question dans la bible et sommairement dans l'histoire.

- La participation des laïcs doit se poser en terme de complémentarité avec le clergé et non de substitution ou moins encore d'antagonisme.

- La réflexion synodale devrait partir des besoins du Corps du Christ pour déterminer ministères et ministres et non l'inverse.

A - Dissocier célibat et ministère . perspective d'ordonner des hommes mariés présidant l'Eucharistie.

- Accentuer la formation des prêtres et des laïcs dans le sens de la co-responsabilité et de la prise en charge effective d'un volume croissant de responsabilités.

- Se rapprocher de ce qui se vivait aux premiers temps de l'Eglise, du moins en esprit, en adaptant, c'est à dire concrétiser pour aujourd'hui les notions originantes des prêtres-signes de service et de communion et non prêtres-sacrements. Les ministères et ministres des origines étaient des hommes et des femmes et des fonctions au service de la Parole et de la communion et non des individus et des fonctions définies par le culte. Traduire cela théologiquement, canoniquement, pastoralement, et dans certaines circonstances, financièrement.

B - Au niveau local : systématiser la création de conseils paroissiaux avec institution d'un président élu et reconnu dans l'ordo.

- Développer la présence des laïcs ou de leur(s) délégué(s) dans l'accueil des familles, la préparation à la célébration des baptêmes, mariages, enterrements et dans l'Eucharistie. Accentuer l'aspect communautaire de la vie sacramentelle.

- Encourager les expériences de co-responsabilité, accepter leurs diversités et les risques. La reconnaissance effective du laïcat procède d'une part de l'assentiment de la communauté duquel il émane, d'autre part de son approbation par l'institution apostolique qui discerne et authentifie. Cette dernière pourrait se traduire par la présence du Père Evêque ou de son délégué, des lettres de mission, ou par l'appel officiel du pasteur local.

C - Au niveau Diocésain : Les instances laïques déjà existantes (conseil pastoral, conseil de gestion) ne doivent pas être reléguées dans un rôle purement consultatif .

- Poursuivre et développer l'information des catholiques sur la situation présente . Pour élargir et promouvoir le sens de l'église diocésaine , on peut envisager la création par le conseil pastoral diocésain d'un groupe de laïcs dont la fonction serait d'informer les paroisses régulièrement des orientations et décisions diocésaines . Tout journal diocésain qui se respecte devrait comporter une tribune libre.
- Poursuivre la réflexion (diocèse, inter-diocèse, et plus) au niveau des solutions envisageables pour remédier au manque de prêtres .
- Mettre en place une équipe de laïcs accompagnés si possible par un spécialiste en théologie et droit canon afin de poursuivre le temps qu'il faudra à la réflexion sur le thème de la participation des laïcs à la vie et à la mission de l'Eglise .

Le synode n'aura de valeur durable que s'il est prolongé par la mise en place de diverses commissions, comportant une large participation des laïcs, destinés à approfondir tous les thèmes du Synode .

+++++

PRISE DE CONSCIENCE .
oooooooooooooooooooo

Au sein de nos rencontres , notre chemin peut se décrire ainsi .

- Faire davantage connaissance entre nous, prendre le temps de réfléchir plus intensément que d'ordinaire à un problème commun dont la portée, la dimension, les difficultés, dépassent le cadre de notre propre communauté. Ce fut aussi un moment de respect et d'écoute de l'opinion d'autrui .
- Constater l'extraordinaire dynamique, désir et potentialité des Laïcs de travailler à la croissance de l'Eglise .
- Prendre conscience d'un risque: celui d'un Magistère qui se désolidarise du peuple chrétien en ne se mettant pas suffisamment à l'écoute. De quel poids seraient aujourd'hui les affirmations de la Hiérarchie si elles sont contredites par les aspirations et les nécessités fondamentales du Peuple de Dieu ?

La dichotomie d'options dans ce domaine (ou dans d'autres tels que les questions d'éthique) n'a jamais fortifié le témoignage chrétien. Au contraire lorsque le clergé et le peuple chrétien se rejoignent, (exemple les questions des droits de l'homme) alors le message évangélique trouve une vigoureuse actualité .

Nous avons pris conscience que dans le thème synodal qui nous a réunis, C'est la question de l'Eglise de demain qui est en jeu .

+++++

Le Père Archevêque nous a transmis le 12 juin une lettre dans laquelle il tire les conclusions de la réunion qu'il a présidée, sur l'avenir de Saint Luc . Nous vous en donnons le texte intégral.

Le Vendredi 19 mai, s'est tenue à la résidence de l'Archevêque une réunion qui a regroupé les personnes suivantes:

- Mgr l'Archevêque
- Le Père Jean DRAVET, vice provincial jésuite
- Le Père Jean Pierre RICARD, vicaire général
- Le Père Henri JOURDAN, vicaire épiscopal
- Le Père Paul ROGER-DALBERT, supérieur de la maison St Eloi
- Le Père Bernard BOUGON du CCM
- M. Jean GUYON de Saint Luc
- M. Pierre PERRIN , du CCM

A l'issue de la rencontre, l'Archevêque a tiré les conclusions suivantes:

- 1) Il prend acte de la séparation de fait des deux institutions, CCM - Communauté Saint Luc. Il invite chacune des deux institutions à se développer dans la logique de sa vocation propre: le CCM en direction des étudiants des professions de santé - St Luc en direction d'une animation pastorale de type paroissial.
- 2) Il demande au CCM d'héberger dans ses murs la communauté de Saint Luc pendant la période des deux années qui viennent , La priorité étant donnée ensuite au CCM dans l'utilisation des locaux en fonction même de la mission qu'il a reçue du diocèse.
- 3) Il souhaite soutenir la communauté de St Luc et voir comment sa vie et ses activités peuvent se poursuivre. Il précisera dans les deux années à venir qui viennent la mission confiée à cette communauté, son statut canonique et envisagera avec elle les moyens à trouver pour lui permettre d'assurer cette mission.
- 4) Avec l'accord du Père DRAVET, il propose au Père Alexis MASSIET d'assurer, pendant deux ans, l'accompagnement presbytéral de cette communauté .
- 5) Il enverra au Père Alexis MASSIET une lettre de mission lui précisant sa tâche et lui indiquant les collaborations qu'il devra entretenir, tant sur le plan du secteur pastoral que sur le plan du diocèse afin que puisse se préciser, en concertation avec tous, le futur statut pastoral de la communauté de Saint Luc.

le 12 juin 1989